

« LES ENGAGÉS » CAMPAGNE D'IMPACT

ÉTAPE PAR ÉTAPE

DÉCROCHER ET MENER
À BIEN SON RENDEZ-VOUS
PLAIDOYER

Pour décrocher un rendez-vous plaidoyer, il est important de garder en tête que les élu.e.s ont un agenda très chargé : il est nécessaire de s'armer de patience et d'astuces pour arriver à ses fins !

SOMMAIRE

- OBJECTIF DE LA DÉMARCHE
- LA DEMANDE
- CONTACTER VOTRE ÉLU.E
- AVANT LE RENDEZ-VOUS
- PENDANT LE RENDEZ-VOUS
- MODÈLE DE LETTRE

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE

Dans le cadre de la campagne d'impact du film « **Les Engagés** » menée avec 6 associations partenaires, l'équipe du film et les citoyen.ne.s concerné.e.s, nous portons collectivement l'appel suivant : il est temps de faire mieux pour la **protection des mineurs isolés étrangers** qui arrivent sur notre territoire, et de **respecter des conditions d'accueil dignes**.

Pour cela, il est primordial que les élu.e.s locaux, au premier rang desquels les député.e.s, embarquent avec nous dans cette mobilisation. À vous de jouer auprès de votre élu.e ! Pour vous aider à contacter votre député.e nous vous proposons cet outil pour lui exposer les demandes portées dans le cadre de la campagne.

LA DEMANDE

Comme Joko dans « Les Engagés », ceux qu'on appelle « **mineurs isolés étrangers** » sont avant tout des enfants, souvent âgés de 13 ou 14 ans. En vertu de la Convention internationale des droits de l'enfant et de la Convention européenne des droits de l'homme, l'Etat doit assurer la protection de chaque enfant isolé qui entre sur le territoire français et devrait leur garantir une prise en charge complète en terme de mise à l'abri, d'hébergement, de scolarisation et de santé.

Dans le cadre de la campagne d'impact du film « Les Engagés », les 6 partenaires associatifs (France terre d'asile, La Cimade, Oxfam France, Amnesty International France, Watizat et Ecole pour Tous) réunis en collectif avec l'équipe du film **appellent à une amélioration digne et concrète des conditions d'accueil des mineurs isolés étrangers** en France, et notamment au **respect de la présomption de minorité**. Ce principe fondamental établit qu'un jeune se présentant mineur doit être considéré comme tel jusqu'à ce qu'une décision de justice soit rendue. Le collectif demande aussi une mise à l'abri effective et inconditionnelle de tous les jeunes dès la phase d'évaluation de la minorité et de l'isolement, comme c'est prévu par la loi.

1) AVANT VOTRE RENDEZ-VOUS

CONTACTER VOTRE ÉLU.E

Les député.e.s sont – en général – très sensibles à l'interpellation venant d'électeurs de leur circonscription. Le contact personnel (lors de ses permanences en circonscription) et le courrier personnel sont les moyens qui ont le plus d'impact. Si vous interpellez votre député.e autour du film « Les Engagés », montrez-lui que vous connaissez bien sa région et que vous êtes très attaché.e à ce qu'il s'y passe.

Si vous faites partie d'une association, insistez sur la connaissance concrète du terrain que votre association a acquise par son action. Montrez, si possible, vos liens avec d'autres acteurs de la société civile pour lui indiquer que vous êtes en mesure de mobiliser plus largement que votre association. Soulignez aussi, le cas échéant, l'intérêt des médias locaux ou nationaux pour le sujet qui vous préoccupe et/ou votre volonté de le médiatiser.

Source : Vox Public

ORGANISER UNE RENCONTRE EN FACE À FACE

En prenant rendez-vous à sa permanence parlementaire en circonscription ou en allant à sa rencontre lors d'un événement public où il/elle se trouve ou encore en l'invitant à venir à un événement que vous organisez.

Par courrier électronique :

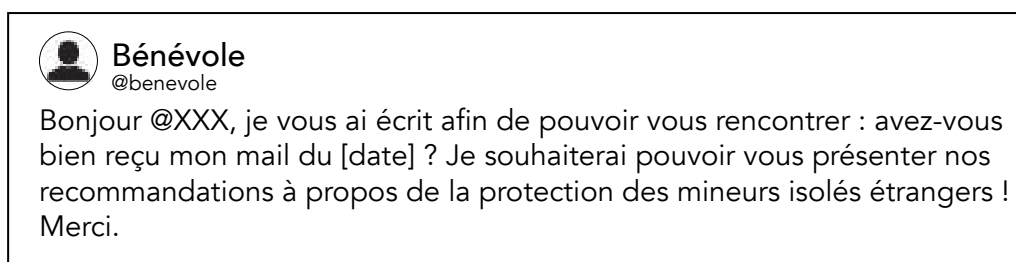
Les mails des député.e.s ont tous le même format : le prénom suivi d'un point puis du nom de famille complet : prénom.nom@assembleenationale.fr

- **Votre email doit être personnalisé : mettez en avant les raisons de votre engagement bénévole, vos liens personnels ou professionnels avec le territoire ou la circonscription de votre élu.e...etc.**
- **Votre email doit rester simple, clair et court : un corps d'email très long en découragerait la lecture.**
- **Prenez la peine de personnaliser votre lettre le plus possible (pourquoi cette situation vous concerne ou préoccupe par exemple). Le/la député.e prêterait davantage attention si vous établissez un lien entre un enjeu politique et ses conséquences dans sa circonscription.**

Par les réseaux sociaux :

Pour un.e député.e qui utilise régulièrement les réseaux sociaux, il est certain qu'il/elle (ou son attaché parlementaire qui gère ses comptes) lira le « post » Facebook ou le tweet qui lui est destiné. Il faut s'assurer que votre message comporte bien le nom du compte précédé d'un @. Si vous souhaitez que votre tweet soit visible par tous dans votre « timeline » tout en interpellant l'élu.e, il faut ajouter un point au début du message.

Twitter : les réseaux sociaux font partie des outils de communication publique particulièrement appréciés des élu.e.s. À l'aise avec Twitter ? Lancez-vous !



Par téléphone :

Le standard de l'Assemblée permet de joindre les bureaux de chaque député : 01 40 63 60 00

Tout d'abord, prévoyez votre argumentaire sur papier sous un format facile à lire. Lorsque vous appelez, vous tomberez nécessairement sur son attaché parlementaire, alors avant tout soyez cordial.e. Sachez être concis, allez à l'essentiel.

Téléphone : appelez la permanence, le QG de campagne ou tout autre point de contact pertinent selon le type d'élu.e que vous cherchez à joindre pour demander un rendez-vous.

N'oubliez pas alors de rester bref.ve et concis.e : votre appel a pour but de décrocher un rendez-vous ; vous aurez du temps lors du rendez-vous pour défendre vos recommandations !

Par courrier postal :

Tous les députés peuvent être contactés par courrier en leur écrivant à l'Assemblée nationale, à l'adresse suivante :

Mme/M. le/la Député.e ...
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

RELANCER VOTRE ÉLU.E

Il n'est pas rare qu'un email de demande de rencontre reste sans réponse : ne vous découragez pas ! Une semaine écoulée, effectuez une première relance par email. Si votre démarche n'avait toujours pas de succès, c'est le moment d'utiliser les autres canaux de prise de contact qui s'offrent à vous.

Ne vous inquiétez pas si vous n'obtenez pas immédiatement de réponse.

Il est normal que la personne que vous avez au téléphone veuille discuter de votre échange avec l'élu.e sollicité.e.

Pensez à bien mentionner la date de votre email, afin que la personne contactée puisse s'y référer.

Annoncez votre participation à l'évènement sur les réseaux sociaux si votre élu.e y est actif.ve.



Bénévole
@benevole

Cher @XXX, je suis bénévole pour la campagne du film Les Engagés. Demain, je serai présent.e lors de la conférence XXX / de l'évènement à XXX, à l'occasion de laquelle/ duquel j'aimerais échanger avec vous ! Voici nos recommandations (ajouter une photo à votre tweet !)
M'accorderiez-vous un moment ? Merci !

Ne négligez pas le contact avec l'assistant.e de votre élu.e : si il/elle sent un bon contact avec vous, il/elle ne pourra qu'avoir envie de pousser votre demande et d'aboutir à un rendez-vous.

- **Évènement** : rendez vous à un évènement organisé par ou auquel participe votre élu.e pour avoir l'opportunité de lui présenter votre demande de rencontre.

VOTRE RENDEZ-VOUS EST DÉCROCHÉ ? FÉLICITATIONS !

PRÉPARER VOTRE RENCONTRE

Pour s'assurer du bon déroulement de votre rendez-vous plaidoyer, une bonne préparation est essentielle.

CONNAÎTRE SON SUJET

Référez-vous aux fiches outils, à la matière autour du film sur la campagne, n'hésitez pas à reprendre quelques définitions et un peu de vocabulaire des notions et termes les plus techniques : pour cela, vous pouvez notamment utiliser le dossier pédagogiques du film, téléchargeable sur le site www.lesengages-lefilm.com

Plus vous aurez travaillé votre sujet, plus vous vous sentirez à l'aise et confiant.e durant votre rendez-vous ! Ne négligez pas cette phase de préparation ; n'hésitez pas à vous réunir avec les bénévoles qui vous accompagneront lors de votre rendez-vous pour vous assurer que vous êtes toutes et tous au clair avec les sujets de l'échange et les demandes portées par la campagne.

CONNAÎTRE SON ÉLU.E

Renseignez-vous sur votre élu.e et son affiliation politique, ses prises de position publiques, les actualités de sa vie politique : cela vous permettra d'identifier les recommandations sur lesquels il/elle pourrait être enclin.e à soutenir et de les pousser en ce sens.

Pour vos recherches, utilisez le site de l'institution à laquelle se rattache votre élu.e :

- Député.e au Parlement européen : <https://www.europarl.europa.eu/meps/fr/home>
- Député.e à l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/vos-deputes>

Rendez-vous sur le site de votre municipalité, sur le compte Twitter de votre élu.e...etc.

VÉRIFIEZ LES ASPECTS PRATIQUES

- Avez-vous besoin de vos papiers d'identité ?**
- Avez-vous l'adresse de rendez-vous ? Combien de temps et comment vous faut-il vous y rendre ?**
- Avez-vous le contact téléphonique de votre élu.e en cas de besoin ?**
- Si vous vous rendez à l'Assemblée nationale, y êtes-vous bien inscrit.e ?**
- Avez-vous bien imprimé vos recommandations pour les remettre à votre élu.e?**
Prévoyez tout en double afin d'en remettre une copie à son éventuel assistant(e) ou de lui permettre d'en transmettre un jeu à d'autres collaborateurs plus experts du sujet au sein de son parti.

C'est le moment pour être particulièrement assidu avec l'organisation et la ponctualité (bien qu'il y ait de grandes chances que votre élu.e ne soit pas à l'heure !) : arrivez à l'heure, voire un peu en avance à la rencontre ; il y a toujours un imprévu de dernière minute, par exemple un accueil où s'annoncer ou un protocole de sécurité.

2) PENDANT VOTRE RENDEZ-VOUS

L'ÉCHANGE AVEC VOTRE ÉLU.E

La règle d'or : n'oubliez pas de vous faire confiance !

Prenez le temps de vous présenter et de parler de votre engagement !

Vous êtes bénévoles et engagé.e.s ; c'est ce qui valorise votre démarche !

Commencez par présenter de manière aussi concise que possible la campagne du film Les Engagés pour la protection des mineurs isolés étrangers dans laquelle s'inscrit votre rendez-vous : contexte législatif, enjeux, calendrier politique...

Restez flexibles : le temps passe vite, sautez des points en fonction des priorités, et gardez du temps pour discuter des demandes. Le document présentant les recommandations est là pour dire ce que vous n'avez pu développer : n'hésitez donc pas à conclure votre échange par la présentation de ce document.

Restez positif : dressez des constats, pensez aux solutions !

Demandez la permission de prendre des notes au cours de la rencontre.

Notez tout ce qui semble préoccuper l'interlocuteur.trice, les points d'accord et les divergences, les questions en suspens, ...


Quand votre interlocuteur.trice s'égaré sur d'autres questions, **n'hésitez pas à le/la ramener poliment sur les sujets qui concernent directement le rendez-vous.**

A l'inverse, il faut, du mieux que possible, éviter les digressions ou réactions personnelles qui risqueraient d'engager l'ensemble du collectif.

Pensez à bien clôturer le rendez-vous : résumer la rencontre, rappeler les engagements obtenus, promettez de fournir les réponses aux questions de votre élu.e, remercier une nouvelle fois pour le temps accordé.

MODÈLE D'EMAIL

Objet : Situation des mineurs non accompagnés à leur arrivée en France et demande de rendez-vous

 **Bénévole** <Bénévole@mail.com >
à <prénom.nom@assembleenationale.fr >

Madame la députée/Monsieur le député

A l'occasion de la sortie le 16 novembre au cinéma du film de fiction « Les Engagés » d'Emilie Frèche, nous tenons à attirer votre attention sur la situation que connaissent les mineurs non accompagnés à leur arrivée en France.

Le film « Les Engagé » suit le parcours d'un Briançonnais sans histoire, David, qui s'engage auprès d'un jeune guinéen de 15 ans, Jokojayé, après l'avoir accidentellement percuté en voiture alors qu'il venait de franchir la frontière franco-italienne. À travers l'histoire de cette rencontre, le film aborde, entre autres, la question de la reconnaissance de minorité des jeunes exilés non accompagnés.

Les mineurs non accompagnés doivent bénéficier d'une prise en charge par les services de la protection de l'enfance dès leur arrivée en France, afin de répondre à leurs besoins élémentaires : hébergement, alimentation, santé, éducation. Or, à leur entrée sur le territoire français, les mineurs exilés font face à de nombreux obstacles. Selon les départements où ils se trouvent, ils peuvent faire l'objet de refoulements illégaux, de la non prise en compte de leurs documents d'identité, ou de l'absence de mise à l'abri pendant la phase d'évaluation de leur minorité et de leur isolement. En outre, la législation française ne prévoit aucun accompagnement pour ceux qui, après un refus de prise en charge par le département, saisissent le juge des enfants. Par conséquent, de nombreux mineurs sont livrés à eux-mêmes, parfois pendant plusieurs mois, en attente d'une décision finale de l'autorité judiciaire.

En collaboration avec la réalisatrice Emilie Frèche, les producteurs du film « Les Engagés », et avec l'ensemble des associations partenaires du film (Amnesty International, La Cimade, le collectif Ecole pour tous, France terre d'asile, Oxfam et Watizat), nous avons décidé de nous appuyer sur le film Les Engagés afin de porter d'une seule voix notre message. Afin de garantir le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant, il est essentiel que le principe de la présomption de minorité soit appliqué et respecté par tous les acteurs impliqués dans l'accueil de ces jeunes exilés.

Nous souhaiterions ainsi solliciter un échange avec vous, afin de vous présenter les pistes d'amélioration législatives que nous avons identifiées.

Veuillez agréer, Madame la députée, Monsieur le député, nos salutations distinguées,

[Signature]